



GROUPE PRIME DRINK ANNONCE UNE REFONTE STRATÉGIQUE DE SES ACTIVITÉS D'EMBOUTEILLAGE

Montréal, Québec, le 18 février 2025 – Groupe Prime Drink Corp. (CSE : PRME) (« Prime » ou la « Société ») annonce aujourd'hui qu'elle a entrepris une restructuration stratégique de sa filiale à part entière, Triani Canada Inc. (« **Embouteillage Prime** »). L'objectif de la restructuration est d'appliquer les conclusions d'une analyse financière objective réalisée par des tiers aux opérations commerciales actuelles afin d'évaluer la viabilité à long terme et d'optimiser les structures organisationnelles pour améliorer la rentabilité des opérations des usines d'embouteillage et des marques sous licence exclusive.

Cette initiative aura également pour effet de réduire les charges d'exploitation et de repositionner la Société en vue d'une croissance évolutive des revenus, d'une positivité des flux de trésorerie à court terme et des capitaux propres à long terme.

Depuis l'acquisition d'Embouteillage Prime, malgré une situation complexe, la Société a tenté de relancer les opérations avec une approche favorisant la continuité. Toutefois, les résultats de l'analyse financière objective ont mis en lumière la nécessité de procéder à la refonte stratégique.

La Société a nommé Garry Turpin en tant que président exécutif d'Embouteillage Prime, avec prise d'effet immédiate. M. Turpin possède plus de 20 ans d'expérience dans des postes de direction d'usines manufacturières, dont six ans à titre de directeur d'usine chez Plancher Avant-Guard Thurso, deux ans à titre de directeur d'usine chez Valoritec, deux ans comme contremaître d'usine chez Cascades et huit ans à titre de directeur des opérations chez Produits Forestiers Turpin.

Alexandre Côté, chef de la direction de Prime, a commenté : « Cette refonte de nos activités d'embouteillage est essentielle pour assurer la pérennité à long terme de l'entreprise. Nous sommes convaincus que cette transition, sous la gouverne de Garry Turpin, nous permettra de renforcer nos fondations et d'émerger plus forts. Notre objectif est clair : transformer nos usines en un modèle d'excellence et d'innovation, où chaque employé pourra évoluer dans un cadre stimulant et durable. »

Embouteillage Prime demeure engagée envers ses employés, ses partenaires et ses clients, et mettra tout en œuvre pour que cette transformation se déroule dans les meilleures conditions possibles.

À propos de Groupe Prime Drink

Groupe Prime Drink Corp. (CSE: PRME) est une société basée au Québec qui vise à devenir une société de portefeuille diversifiée de premier plan dans les secteurs des breuvages, des médias d'influence et de l'hospitalité.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Jean Gosselin, secrétaire

Téléphone : (514) 394-7717

Courriel : info@prime-group.ca

Informations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des « informations prospectives » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. De manière générale, les informations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation d'une terminologie prospective comme les termes « planifie », « s'attend à » ou « ne s'attend pas à », « est attendu », « budget », « prévu », « estime », « prévisions », « a l'intention », « anticipe » ou « n'anticipe pas », ou « croit », ou des variantes (y compris des variantes négatives et grammaticales) de ces mots et expressions, ou déclarent que certains actes, événements ou résultats « peuvent », « pourraient », « seraient » ou « seront pris », « se produiront » ou « seront atteints ». Les informations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse peuvent comprendre, sans s'y limiter, des déclarations relatives aux activités opérationnelles de la Société.

Ces déclarations sont basées sur des hypothèses qui sont sujettes à des risques et incertitudes significatifs, y compris des risques concernant l'industrie des boissons, la réalisation du placement comme prévu, les conditions du marché, les facteurs économiques généraux, la capacité de la direction à mettre en œuvre son plan d'affaires, une vérification diligente suffisante de la part de la cible, l'absence de changement défavorable dans les réglementations applicables, et les marchés boursiers en général. En raison de ces risques et incertitudes et de divers facteurs, les résultats réels, les attentes, les réalisations ou le rendement de Prime peuvent différer sensiblement de ceux prévus et indiqués dans ces énoncés prospectifs. Un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ces énoncés prospectifs ainsi que des résultats futurs. Bien que Prime croit que les attentes reflétées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut garantir que les attentes des énoncés prospectifs s'avéreront exactes. Sauf si la loi l'exige, Prime n'a pas l'intention et n'assume pas l'obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte des résultats réels, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs, de changements dans les hypothèses, de changements dans les facteurs qui influent sur ces énoncés prospectifs ou d'autres facteurs.

Ni la Bourse des valeurs canadiennes ni son fournisseur de services de réglementation n'acceptent la responsabilité de la pertinence ou de l'exactitude du présent communiqué.